



Prairies à protéger, prairies à restaurer

quelques pistes pour la
restauration de prairies diversifiées



Le Projet **LIFE Prairies bocagères** est un ambitieux programme de restauration de prairies en Fagne-Famennne qui porte une attention particulière à 3 types d'habitats en prairies et à 6 espèces animales liées à ceux-ci. Les milieux prairiaux sont d'une grande importance pour de très nombreuses espèces et les services rendus à la société et à l'agriculture en particulier seront d'autant plus nombreux que l'on parviendra à conserver des surfaces de prairies diversifiées, dites à haute valeur biologique.



Depuis 1950, un tiers de nos prairies permanentes a disparu !

Les causes principales sont l'urbanisation, le labour pour la conversion en terres de culture et l'abandon des prairies marginales, parfois converties en forêts par plantation. Quant aux surfaces restantes, elles ont été, pour la plupart, fortement fertilisées et font l'objet d'un rythme d'exploitation généralement intensif. Outre l'impact négatif pour la biodiversité, cette situation diminue également certaines fonctions essentielles des prairies, notamment la rétention et l'épuration des eaux. Les prairies diversifiées méritent leur place dans nos campagnes, au même titre que les autres formes d'herbages.

Pourquoi restaurer des prairies diversifiées ?

Créées par l'homme pour répondre à ses besoins, les prairies ont permis, au fil des siècles, l'installation de toute une faune et une flore, vivant en équilibre dans ces milieux. La richesse biologique des prairies est extraordinaire par la diversité de fleurs, d'insectes, d'oiseaux, etc.

L'activité agricole était d'ailleurs intimement dépendante de cette vie, ne fût-ce par exemple que pour la pollinisation, indispensable à la production de nombreuses denrées alimentaires.

Dans le courant du siècle dernier, l'agriculture s'est tournée vers des systèmes de productions intensifs avec une fertilisation importante, un agrandissement de la taille des parcelles, l'usage de très nombreux produits chimiques et la destruction de tout ce qui s'apparentait à une entrave agricole comme les mares, les haies, les buissons, les vergers, etc. Les terres les plus favorables ont ainsi vu une intensification des pratiques agricoles tandis que les terres marginales ont subi la déprise et ont été reboisées ou abandonnées.

L'équilibre naturel de la plupart des paysages

agricoles s'est dès lors trouvé mis à mal et de nombreuses espèces ont progressivement disparu au fur et à mesure de l'évolution des pratiques agricoles alors que d'autres espèces, parfois problématiques, se sont mises à pulluler. La diversité botanique des prairies a ainsi considérablement chuté, passant parfois de plusieurs dizaines d'espèces par parcelle à quelques-unes. La diversité et l'abondance des pollinisateurs se sont vues réduites de moitié. De nombreuses espèces d'oiseaux liés à l'agriculture sont en déclin ou sont en danger : Râle des genêts, Chouette chevêche, Bruant jaune et Bruant proyer, Moineau friquet, Alouette des champs, Pipit farlouse... Les espèces auxiliaires de l'agriculture se font rares au point de nécessiter de plus en plus de traitements phytosanitaires, aggravant encore la situation...

La préservation de la diversité biologique des zones agricoles est ainsi aujourd'hui une nécessité pour la protection de notre patrimoine naturel mais également pour assurer un avenir durable à notre agriculture.

Des prairies dignes d'intérêt...

Les prairies maigres de fauche et les prairies à haute valeur biologique assurent d'importantes fonctions dans notre environnement.

Globalement, ces prairies contribuent au maintien de nombreux organismes auxiliaires (prédateurs de pucerons et autres ravageurs) et pollinisateurs. La diversité et l'abondance des auxiliaires et des pollinisateurs sont favorisées par la diversité floristique de ces milieux.

A noter que, pour de nombreuses espèces animales, la présence de haies et autres structures ligneuses est d'une grande importance. Celles-ci ne peuvent en effet utiliser les prairies pour leur recherche alimentaire que si elles disposent de ces éléments connexes pour se déplacer, s'abriter ou se reproduire.

Tous les «services» rendus par les prairies sont présentés plus en détail dans notre brochure «Services écosystémiques» (cfr. verso). La plupart de ces fonctions sont remplies plus efficacement encore en présence de haies, arbres, etc. La prairie est la seule « culture » qui répond à autant d'objectifs, ceux-ci étant mieux atteints encore dans le cadre de milieux agroforestiers.

Quelques familles de prairies

De nombreux types de prairies existent en Wallonie. Ils sont fonction des conditions trophiques et édaphiques de la parcelle ainsi que de la gestion qui y est appliquée. Une prairie maigre de Haute Ardenne n'aura ainsi pas la même composition floristique qu'une prairie de Famenne. Richesse en nutriments, humidité, altitude, sous-sol, pH, exposition, mode d'exploitation, etc. sont autant de facteurs influençant la composition floristique.

Cela permet de différencier les nombreux types de prairies en les regroupant dans les principales familles présentées dans les pages suivantes.

L'intérêt agricole des prairies diversifiées mérite également d'être mentionné. Celui-ci dépend fortement de la végétation présente et donc du type de sol. Bien que leur productivité soit toujours inférieure aux prairies fertilisées, le foin produit peut être très correctement valorisé au sein de l'exploitation. Nous vous recommandons à ce sujet la lecture de notre brochure sur la qualité des fourrages de ce type de milieu (cfr. verso).



Le saviez-vous ?
D'après une étude très récente (2012), il ressort que les prairies maigres européennes entretenues par fauchage et pâturage détiennent le record mondial du nombre d'espèces comptées sur une échelle fine (de l'ordre du m²)



Un siècle sépare ces deux photos. Les pratiques ont changé avec tantôt des avantages, tantôt des inconvénients.

> PRAIRIES TEMPORAIRES

Ce type de prairie est semé dans le cadre de rotations culturales et occupe un emblavement de durée variable, généralement de 2 à 3 ans. Il s'agit souvent de cultures pures de graminées améliorées ou d'une association de graminées et de légumineuses. Souvent, les espèces suivantes sont utilisées : le ray-grass italien, la fléole, le dactyle et le trèfle des prés. Le nombre d'espèces présentes est extrêmement faible et l'exploitation très intensive, allant jusqu'à 4 à 5 fauches (ou pâturage) par an.



> PRAIRIES PERMANENTES

Les prairies permanentes sont des surfaces toujours en herbe, couvertes d'une végétation composée essentiellement d'espèces vivaces, notamment de graminées, de légumineuses et d'autres dicotylées. En Wallonie, les prairies permanentes occupent 46% de la surface agricole utile (SAU) et plus précisément 71 % de la SAU en Fagne et 67% en Famenne. Les prairies permanentes se composent d'un grand nombre de différents types de prairies dont voici les principaux :

» Prairies intensives

Il s'agit de parcelles intensément exploitées (fauche, pâturage ou mixte). La fertilisation y est importante et le rythme d'exploitation élevé : 3 à 5 fauches par an. L'usage d'herbicides et les pratiques de sursemis sont courants. La diversité biologique est souvent assez faible et dépend directement du niveau de fertilisation et du rythme de défoliation. Les espèces dominantes sont les suivantes (sont soulignées les espèces plus caractéristiques des zones principalement pâturées) : le ray-grass anglais, le vulpin des prés, la fétuque des prés, la fléole, le Dactyle, les pâturins des prés et commun, la houlque laineuse, le trèfle rampant, le trèfle des prés, les renoncules rampante et âcre, la crételle des prés, le rumex à feuilles obtuses... On n'y retrouve aucune espèce frugale du fait de la compétitivité des autres espèces.



Crételle



Dactyle

» Pâtures pas ou peu fertilisées

Il s'agit de prairies peu ou pas amendées et pâturées de manière presque permanente avec une charge en bétail inférieure à 1 UGB/ha/an.

Les espèces caractéristiques sont les suivantes : la crételle, l'agrostis commun, la flouve odorante, la fétuque rouge, l'amourette, la porcelle enracinée, le léontodon d'automne, etc. Sur les sols plus calcaires, on retrouve le gaillet jaune, la primevère officinale et la petite pimprenelle. En situation humide se retrouveront l'achillée sternutoire, le jonc épars, la molinie, le myosotis des marais, etc.

Ces parcelles peuvent être plus ou moins intéressantes pour la biodiversité selon leur mode de gestion, pouvant ainsi conduire à une proportion élevée d'espèces compagnes ou frugales.



Luzule champêtre



Porcelle enracinée



» Prairies maigres de fauche

Il s'agit de prairies avec un rythme d'exploitation lent, en général 1 à 2 fauches/an, avec ou sans pâturage du regain, se développant sur des sols relativement pauvres en éléments nutritifs. Ces prairies deviennent de plus en plus rares du fait de la fertilisation intensive et de la précocité des dates de coupe qui ont fait disparaître les espèces frugales, et qui empêchent les espèces à croissance lente de se renouveler par semis.

Ces prairies sont souvent riches en matière de biodiversité. Les espèces typiques sont le fromental, la grande marguerite, la crépide bisannuelle, la berce sphondyle, le cerfeuil sauvage, le caille-lait blanc, le salsifis des prés, le grand boucage, la carotte sauvage, la knautie des prés, la centaurée jacée, le petit rhinanthé... A côté de ce noyau d'espèces caractéristiques, ces prairies accueillent une flore très variée selon les conditions du terrain.

Le Projet LIFE Prairies bocagères a pour objectif de rétablir 110 hectares de prairies maigres de fauche en bon état de conservation. C'est un habitat Natura2000 dont l'alliance phytosociologique est appelée *Arrhenatherion*.



Crépide bisannuelle



Knautie des prés



» Pelouses sèches

Il s'agit de formations herbues sur sols secs à légèrement humides peu propices à l'agriculture. Ces pelouses sont souvent peu ou pas exploitées. La productivité y est très faible et la végétation est souvent assez basse, avec de nombreux vides créés par l'affleurement de la roche. Ces milieux comptent parmi les plus riches en terme de biodiversité, tant faunistique que botanique, laquelle variera selon les conditions édaphiques et topographiques. On peut y distinguer principalement des pelouses calcaires et des pelouses à nard.



» Prairies humides

Il s'agit de prairies situées en zones humides, soit sur lesquelles s'observe une fluctuation saisonnière du niveau de la nappe phréatique (et donc avec un sol sec en été) ou humide toute l'année. La végétation herbue peut y être hétérogène et diversifiée du fait des gradients d'humidité, de la richesse en éléments nutritifs et des différences de gestion à cause de la difficulté d'y effectuer une fauche régulière. Elle présente un aspect caractéristique en « mosaïque », avec des zones à joncs, des zones inondées, des zones marginales à hautes herbes hygrophiles, etc. De nombreuses espèces animales dont le Damier de la succise profitent de ces milieux. Les graminées prairiales y sont souvent abondantes, accompagnées d'une grande variété d'espèces hygrophiles : agrostis des chiens, joncs et laïches, succise des prés, scorsonère, sélin à feuilles de carvi, lychnis fleur de coucou, bétoune officinale, populage des marais, colchique d'automne...

Dans le cadre de l'intensification de l'agriculture de ces dernières décennies, elles ont pour la plupart été fertilisées, drainées ou abandonnées à la recolonisation forestière.

Le Projet LIFE Prairies bocagères a pour objectif de restaurer 10 hectares de *Molinion* (habitat Natura 2000), une des alliances de prairies humides que l'on retrouve sur les sols pauvres et dont la flore est très diversifiée.



Scorsonère



Damier de la succise



Sélin à feuilles de carvi



Lychnis fleur de coucou

» Mégaphorbiaies

Les mégaphorbiaies sont des formations végétales composées de hautes plantes hygrophiles (1,5 à 2 m) qui se développent sur les prairies humides à très humides et riches en éléments nutritifs, ou sur les sols riches des plaines inondables. La gestion est rendue difficile par les conditions d'humidité du sol et celle-ci ne s'effectue généralement qu'une année sur deux, ce qui est l'idéal pour le maintien de cet habitat en bon état de conservation. Cependant, les mégaphorbiaies souffrent beaucoup, chez nous, d'un manque de gestion (abandon des parcelles) ou, au contraire, de leur intensification obtenue par le drainage. Ce sont d'excellents habitats où de nombreuses espèces animales trouvent gîte et couvert. Les mégaphorbiaies sont généralement dominées par la reine des prés, associée à de nombreuses plantes telles que la salicaire, la valériane officinale, l'épilobe à grandes fleurs, l'angélique sylvestre, le lychnis fleur de coucou, le lotier des marais, des joncs, etc.

Le Projet LIFE Prairies bocagères a pour objectif de restaurer 5 hectares de cet habitat Natura2000, dont l'alliance végétale est nommée *Filipendulion*.



Phosphore, azote... gare au déséquilibre !

Lorsqu'on veut maintenir ou restaurer une prairie maigre de fauche, il est important de supprimer les fertilisants et d'adapter le rythme de fauche.

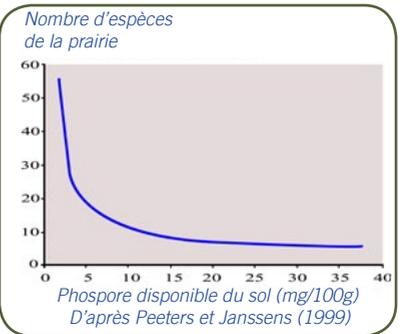
Mais ce n'est pas toujours suffisant !

La connaissance des teneurs en azote et en phosphore du sol est souvent très importante car, parmi les éléments nutritifs, c'est essentiellement la teneur de ces deux éléments du sol ainsi que le rapport entre eux qui va déterminer la vitesse de croissance des plantes et la présence ou non de certaines espèces.

Plus le taux d'azote et de phosphore est élevé, plus les plantes à croissance rapide seront privilégiées au détriment d'espèces à croissance lente et moins compétitrices. Une teneur en phosphore élevée

(> 5 mg/100 g de sol) empêche en outre les plantes à croissance lente et des sols pauvres de germer et de se développer. On ne compte guère plus de 20 espèces au maximum dans les parcelles sur lesquelles le seuil en phosphore est au-dessus de cette limite.

L'azote étant un élément mobile du sol, il est possible d'en diminuer progressivement la concentration (lessivage, exportation avec les fauches...) tandis que le caractère relativement immobile du phosphore dans le sol rend tout changement de sa concentration très difficile. **L'influence du phosphore sur la composition floristique est ainsi nettement plus déterminante que celle de l'azote.**



Des prairies à restaurer...

Aujourd'hui, une majorité de scientifiques est convaincue de la nécessité d'intervention par différentes techniques et notamment des réintroductions d'espèces végétales ou des renforcements de populations dans un but de conservation de la nature. Cette option a été prise par les porteurs de plusieurs projets LIFE et a été approuvée par la Commission européenne (CE). Les Projets LIFE « Prairies bocagères », « Herbages » et « Pays Mosan » en cours actuellement en Région wallonne ont ainsi pour objectif la restauration de prairies, notamment au moyen d'épandage de foin et de semis de graines.

Des prairies fortement fertilisées ne sont malheureusement pas toujours restaurables botaniquement, à moins d'entreprendre des travaux très lourds et coûteux comme l'étrépage qui consiste à enlever la couche superficielle du sol dans laquelle est contenue l'excès de phosphore. Hormis cette technique sur des parcelles trop enrichies, il sera notamment possible de favoriser la biodiversité par des plantations d'éléments ligneux indigènes (haies, vergers, arbres...) ou le creusement de mares lorsque l'humidité du terrain est suffisante.

Il importe donc de connaître l'historique de la parcelle dont la restauration est souhaitée ainsi que son niveau trophique. Il est également nécessaire de bien déterminer les objectifs visés en matière de conservation de la nature.

La première et principale étape, lorsqu'on veut maintenir ou restaurer une prairie d'intérêt biologique, est de supprimer l'apport de fertilisants et d'adapter le rythme de fauche ou de pâturage.

Mais ce n'est pas toujours suffisant !

Outre les teneurs en phosphore du sol, la qualité de sa banque de graines est également fondamentale. Ainsi, un rythme d'exploitation intensif depuis des décennies peut avoir considérablement dégradé le couvert végétal, notamment en supprimant de nombreuses espèces au profit de quelques-unes adaptées à ce régime.



La restauration n'est pas possible sur des terrains trop riches ou sur lesquels l'intensification a été pendant longtemps poussée au maximum.

Ce faisant, il est possible que la banque de graines du sol ne comprenne plus une grande diversité d'espèces et ne permette donc pas à elle seule de restaurer le milieu. En effet, les graines des espèces caractéristiques de prairies maigres de fauche ont une durée de vie moyenne de seulement quelques années. Si ces graines ne sont plus présentes dans le sol et si aucune prairie de haute valeur biologique du même habitat n'est adjacente à la prairie que l'on souhaite restaurer, se pose alors le problème de la réintroduction d'espèces et la forme sous laquelle celle-ci sera faite en respectant le cadre légal.

Notons enfin que de nombreuses prairies ont été converties en forêts dans le courant du siècle dernier. La restauration de prairies à partir de ces peuplements forestiers est envisageable mais le cortège végétal qui en résulte est en général d'autant plus pauvre que le peuplement est âgé.

Lorsque la banque de graine est altérée ou absente, les techniques de réintroduction par semis peuvent être envisagées. Ici, une parcelle en bon état de conservation est moissonnée afin de pouvoir restaurer des parcelles proches.



Evaluer l'état de conservation du milieu avant la restauration

L'état de conservation d'un habitat est dépendant de l'ensemble des phénomènes qui influencent sa structure et sa composition. De manière simplifiée, celui-ci sera qualifié de favorable lorsque les surfaces occupées par l'habitat sont stables ou en extension, que les espèces caractéristiques sont présentes en abondance et, enfin, que les éléments nécessaires à son maintien à long terme existent.

Dans le cas des prairies maigres de fauche, une prairie est considérée comme étant en bon état de conservation lorsqu'elle compte au minimum 15 espèces dont au moins 7 appartiennent au cortège floristique caractéristique de l'association végétale et présentent un recouvrement supérieur à 50%.

Tableau synthétique d'évaluation de l'état de conservation d'une prairie maigre de fauche :

INDICATEURS			
Espèces végétales caractéristiques et indicatrices de la qualité de l'habitat	<i>Anthriscus sylvestris</i>	<i>Brachypodium pinnatum</i>	
	<i>Arrhenatherum elatius</i>	<i>Briza media</i>	<i>Leucanthemum vulgare</i>
	<i>Avenula pubescens</i>	<i>Bromus erectus</i>	<i>Colchicum autumnale</i>
	<i>Centaurea gr. jacea</i>	<i>Campanula rapunculosa</i>	<i>Pimpinella major</i>
	<i>Crepis biennis</i>	<i>Galium mollugo</i>	<i>Rhinanthus angustifolia</i>
	<i>Daucus carota</i>	<i>Geranium pratense</i>	<i>Rhinanthus minor</i>
	<i>Lathyrus pratensis</i>	<i>Heracleum sphondylium</i>	<i>Saxifraga granulata</i>
	<i>Lotus corniculatus</i>	<i>Knautia arvensis</i>	<i>Tragopogon pratensis</i>
	<i>Sanguisorba minor</i>	<i>Leontodon hispidus</i>	<i>Trisetum flavescens</i>
	ETAT DE CONSERVATION		
	A : très bon	B : bon à moyen	C : mauvais
Nombre d'espèces caractéristiques	≥ 7	entre 4 et 6	min 3 (sinon autre habitat)
Recouvrement des espèces listées ci-dessus	≥ 50%	entre 25 et 50 %	entre 10 et 25%

Principes généraux pour la bonne gestion d'une prairie diversifiée

Quel que soit le mode de gestion retenu, le principe général reste toujours le même, tant pour les pelouses que les prairies : diminuer la compétition pour la lumière, l'eau et les éléments nutritifs du sol afin de permettre à une grande diversité d'espèces de s'exprimer.

Concrètement, dans le cadre de la gestion d'une prairie, le principe de base est de trouver le bon compromis entre les deux principaux facteurs limitants :

- » permettre à la lumière d'atteindre le sol pour favoriser la germination des graines et le développement des dicotylées ;
- » permettre l'arrivée en graines des dicotylées.

Ce compromis est souvent trouvé grâce à la gestion de la prairie par fauche tardive et la gestion du regain.



Restauration de prairies - petit mode opératoire

Avant de se lancer dans d'éventuels travaux de restauration, il est nécessaire d'avoir bien identifié le type de prairie ainsi que son état de conservation initial. Il est également indispensable de s'assurer, par une analyse de sol, que le seuil en phosphore n'est pas dépassé (cfr encart p. 7). Ces informations doivent permettre de déterminer l'objectif de restauration et les méthodes à mettre en œuvre.



Prélèvement d'un échantillon de terre à l'aide d'une sonde en vue d'une analyse de sol.

Le LIFE Prairies bocagères, en collaboration avec le LIFE Herbages, a réalisé un document qui pose les lignes directrices pour la restauration des prairies et pelouses (téléchargeable sur notre site internet). Ce document fait une synthèse de la littérature scientifique sur cette thématique et des règles à respecter actuellement. Il propose ensuite des lignes directrices complémentaires sous forme de clé dichotomique comme système d'aide à la décision permettant, à partir de données simples (quantité de P dans le sol, passé culturel de la parcelle, proximité de prairies en bon état de conservation...) d'opter pour la technique la plus efficace et la plus efficiente de restauration de l'habitat. Ce document est unique en Wallonie et servira de référence pour les restaurations de prairies en réserves naturelles.

De manière schématique, voici les différents cas de figure :

1. le terrain est un prairie dégradée par pâturage ou une prairie de fauche en **mauvais état de conservation** : ensemençer est recommandé en vue de restaurer l'habitat.
2. le terrain est une prairie de fauche dans un **état de conservation moyen** : procéder pendant plusieurs années à des fauches de restauration précédées ou non d'un hersage. S'il n'y a pas d'évolution botanique positive après plusieurs années, alors l'ensemencement peut être envisagé avec l'accord de la Commission de gestion compétente.
3. le terrain est une prairie de fauche en **bon état de conservation**, maintenir la gestion en place.

Une fois les objectifs bien définis, diverses voies de restauration peuvent être envisagées en tenant compte des caractéristiques du terrain. **Les pages suivantes proposent un parcours de restauration sur la base des trois cas de figure précités.**

Nous vous recommandons le téléchargement de notre dossier « *Lignes directrices pour la restauration de prairies et pelouses* » depuis notre site web. Vous pouvez également prendre contact avec nous pour de plus amples informations.



Evaluation de l'état de conservation d'une prairie en Fagne

SITUATION 1 : Restauration à partir de parcelles en mauvais état de conservation

Si l'objectif est de restaurer une prairie dégradée en prairie maigre de fauche, le réensemencement de la parcelle doit être envisagé. L'utilité et les modalités de ce type de pratique doivent être au préalable bien évaluées.

Dans tous les cas, **le site source de graines doit appartenir au même habitat que celui que l'on souhaite restaurer et être en bon état de conservation. Il doit également se trouver le plus près possible du site cible et toujours dans le même district phytogéographique.**

Cet ensemencement peut être réalisé en sursemis mais l'efficacité de l'opération est plus faible. Il est, dès lors, préférable de semer les graines moissonnées ou d'épandre du fourrage après un travail approprié du sol comme par exemple la mise à nu par fraissage. Dans le cas d'un épandage de fourrage, il est nécessaire de s'assurer que celui-ci a été coupé au moment le plus opportun pour une majorité d'espèces et qu'il a été récupéré avant que les graines ne soient tombées au sol (éviter de pirouetter le foin).

Lors de la préparation du sol, afin de ne pas détruire toute la végétation en place sur la prairie cible, nous recommandons de fraiser des bandes de minimum 10 mètres de large espacées entre elles de maximum 20 mètres (cfr illustration).

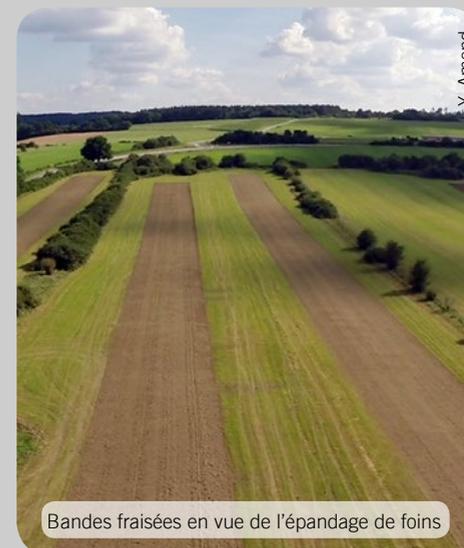
Le semis ou l'épandage de fourrage, qui a l'avantage de protéger les graines de la dessiccation, seront donc réalisés sur ces bandes mises à nues. Pour le semis de graines, l'idéal est de semer à 30 kg/ha soit au printemps (15 avril-15 mai) soit en fin d'été (15 août-15 septembre). Pour l'épandage foins on recommande un minimum de 1 ha récolté pour 1 ha épandu.

La suite des opérations de restauration l'année suivant l'ensemencement peut alors suivre à peu près le même schéma que présenté ci-dessous pour les parcelles en état de conservation « moyen ».

A noter qu'en cas d'absence de réensemencement, le processus de restauration à partir de fauches répétées peut être extrêmement long (plusieurs décennies) et n'aboutir qu'à une prairie peu diversifiée, d'autant plus si celle-ci est éloignée de sites de haute valeur biologique.



Prairie en mauvais état de conservation



Bandes fraisées en vue de l'épandage de foins

Y. Amand

SITUATION 2 : Restauration à partir de parcelles en état de conservation moyen

Cette intervention vise à permettre la germination et le développement de l'ensemble du cortège végétal sur base de la banque de graines présente dans le sol.

Un hersage léger peut être réalisé sur la prairie pour remettre en lumière le sol, limiter la compétitivité des graminées présentes et favoriser la germination de la banque de graines. Ce travail doit être réalisé lorsque la végétation est bien rase, après une fauche ou un pâturage intensif, entre le 1er avril et le 15 mai ou entre le 15 août et le 30 septembre.

Par la suite, il est important de mener à bien suffisamment de fauches (et/ou sessions de pâturage) durant la ou les deux premières années afin de permettre aux espèces de germer et de se développer face à la concurrence du couvert en place. Une fauche de déprimage au printemps peut pour cela s'avérer très utile.

Dans les années suivant l'intervention initiale, deux voies de gestion sont possibles selon la dynamique végétale de la parcelle :

1. Dans le cas d'une végétation suffisamment rase au printemps, la première fauche sera tardive (après le 1er juillet). La fauche ou le pâturage du regain est ensuite recommandé.
2. Dans le cas d'une végétation dynamique et montant rapidement au printemps (ou d'une végétation haute au printemps car la gestion du regain l'année précédente n'a pas été effectuée), il est utile de réaliser une fauche de déprimage entre le 15 avril et le 31 mai.



Lors des fauches, afin de limiter l'impact sur la faune, il est toujours préférable de pratiquer une fauche centrifuge (depuis le centre de la parcelle). L'usage d'une faucheuse-contionneuse est à proscrire étant donné l'impact sur les insectes.

Cette coupe est suivie d'une fauche très tardive, après le 15 juillet, et idéalement d'une gestion du regain par fauche ou pâturage entre septembre et novembre.

Les opérations de restauration des années suivantes vont dépendre du succès des premières opérations. Au moment voulu, le type de gestion peut suivre le même schéma que présenté ci-dessous pour les parcelles en bon état de conservation.

Pourquoi une fauche tardive ?

Pour maintenir une prairie diversifiée, il est nécessaire de tenir compte du rythme de reproduction des espèces présentes et de leur laisser le temps de produire leurs semences, ce que ne permettent pas, pour la plupart des espèces, les fauches précoces.

La fauche tardive va en outre permettre aux oiseaux de terminer leur nichée et à de nombreux insectes de terminer leur cycle de développement.

SITUATION 3 : Restauration à partir de parcelles en bon état de conservation

Dans l'hypothèse où la prairie est déjà dans un bon état de conservation et que la gestion est identique depuis au moins 5 ans, celle-ci peut être maintenue telle quelle.

Si la prairie a fait l'objet de travaux de restauration comme le hersage, un semis, etc, une fois la prairie en bonne voie de restauration ou en bon état de conservation, sa gestion récurrente doit être assurée par une fauche tardive après le 1er ou le 15 juillet. Cela va permettre l'arrivée en graines de la plupart des espèces.

Au besoin, si la prairie est encore suffisamment productive, le regain sera idéalement fauché ou pâturé après le 1er septembre pour éliminer la production végétale estivale et permettre la mise en place d'un couvert ras favorisant les germinations en fin d'été ou au printemps suivant

Dans tous les cas, le **maintien d'une zone refuge** sera utile pour certaines espèces animales et végétales.

Pour des habitats autres que les prairies maigres de fauche, la fauche peut être remplacée par du pâturage...Le pâturage présente l'avantage d'être un moyen de gestion plus doux avec un résultat assez hétérogène (sélection spécifique, hauteur de coupe, etc.) mais il ne permet pas l'appauvrissement du sol, souvent souhaitable, et peut générer de très nombreux refus selon la composition de la végétation et sa hauteur au moment de l'entrée du troupeau. A noter également que l'idéal sera de privilégier un pâturage avec une forte charge instantanée, c'est-à-dire avec un nombre de bêtes important pendant une très courte durée.

le cas particulier de la gestion des mégaphorbiaies

Il est recommandé d'effectuer une à trois fauches tous les 5 ans. Cette fauche peut éventuellement être remplacée par un pâturage intensif pendant un temps court (forte charge instantanée). Etant donné l'humidité du sol dans ce type d'habitat, il est recommandé d'effectuer la fauche durant une période sèche quelle que soit la date, y compris au printemps sauf en présence d'espèces « protégées ». Bien que le milieu rende la tâche compliquée, l'évacuation du produit de coupe ou au minimum sa mise en tas est souhaitable.

Il est utile de ne pas faucher toute la surface la même année mais de procéder en rotation en deux ou trois fois selon la surface du milieu (principe de la zone refuge).

le cas particulier de la gestion humides et oligotrophes (Molinion)

Actuellement, ces prairies sont souvent vouées au pâturage en raison de l'humidité du substrat, rarement à la production de fourrage pendant les périodes plus sèches. La dégradation de cet habitat est surtout lié à son eutrophisation, provoqué par la fertilisation mais aussi par le pâturage.

En phase de restauration, ces milieux peuvent nécessiter deux fauches par an, l'une au printemps, l'autre en fin d'été ou en automne (les années où les conditions le permettent).

Par la suite, étant donné la faible productivité de ce type de végétation, une fauche ou un pâturage à très faible charge (inférieur à 0,35 UGB/ha/an à savoir 2 vaches par hectare pendant un total de deux mois sur l'année) annuel ou tous les deux ans peut être suffisant. Ce dernier peut être soit printanier, soit en fin d'été, en fonction des espèces à favoriser ou dont le développement doit être limité.

Pâturage extensif d'une prairie humide oligotrophe



La gestion du regain a son importance. Ici, pâturage automnal du regain.



Note sur la réintroduction d'espèces

Bien que la nature puisse souvent reprendre naturellement ses droits, il s'avère aujourd'hui que de nombreux écosystèmes agricoles dégradés ne peuvent être restaurés sans apport extérieur de semences. Les pratiques agricoles et l'isolement des parcelles ont en effet éliminé les possibilités de retour naturel de nombreuses espèces. En outre, les graines de la plupart des espèces caractéristiques des prairies ne persistent pas longtemps dans le sol, tout au plus quelques années.

Les pratiques de réintroduction d'espèces soulèvent néanmoins de nombreuses questions scientifiques, techniques et philosophiques. A noter qu'il s'agit ici de réintroduire des espèces végétales encore présentes localement mais dont les populations sont trop éloignées de la prairie à restaurer.

Afin d'aider le gestionnaire dans cette réflexion et pour le guider dans le processus de restauration, les LIFE Herbages et Prairies bocagères ont réalisé un Vade-mecum pour la restauration de prairies et pelouses. A côté des propositions de restauration se retrouvent de nombreuses références bibliographiques utiles. N'hésitez pas à les consulter sur notre site internet.



récolte de semences à l'aide d'une petite moissonneuse-batteuse



sursemis au Vredo (un des moyens d'ensemencement)



vue du sillon laissé par le passage du Vredo



Introduction d'espèces par l'apport indirect de semences, notamment par l'épandage de foin récolté sur des parcelles en bon état de conservation. Cet épandage est à réaliser sur des surfaces préalablement travaillées (fraisage par exemple). L'opération peut être réalisée manuellement (illustration de gauche) ou mécaniquement (à droite). Ici, c'est une pailleuse qui a été utilisée.



Note sur la gestion des zones refuges

Sur les parcelles vouées à la conservation de la nature, le gestionnaire doit toujours garder à l'esprit que la fauche (et/ou le pâturage) n'est pas une fin en soi mais bien un moyen de gestion qui doit être correctement dosé.

De la même manière, sans pour autant compromettre la bonne gestion du site, il est nécessaire de maintenir des zones non gérées sur chaque prairie. Ces surfaces doivent permettre aux espèces animales présentes d'effectuer leur cycle complet sans perturbation majeure.

Bien que de nombreuses espèces y soient adaptées, la fauche est en effet une technique de gestion qui homogénéise brutalement le milieu (pas de sélection dans les espèces, hauteur de coupe uniforme...) et peut malencontreusement servir de piège pour bon nombre d'insectes notamment. En prairie maigre de fauche, ces « zones refuges » doivent faire minimum 10% de la surface totale de la prairie lors de la fauche de juillet.

En cas de gestion du regain, la zone refuge sera de minimum 20% et reprendra la totalité de la bande refuge initiale. Elle aura alors un double objectif : d'une part, de maintenir les 10% de zone refuge qui n'avaient pas été fauchés à la première exploitation, et d'autre part, de maintenir 10% supplémentaires dans la partie qui avait été fauchée en juillet et où les dicotylées auront

refleurir, servant ainsi de ressources alimentaires pour les insectes en arrière-saison.

Les zones refuges sont idéalement changées d'emplacement chaque année afin d'éviter l'enfrichement et de maintenir l'intérêt botanique de la prairie. Exceptionnellement, lorsque l'objectif est autre que purement botanique, afin de favoriser des espèces animales comme la vipère péliade ou certaines espèces de papillons par exemple, la zone refuge peut être permanente, pour autant que la colonisation ligneuse ne soit pas trop rapide.



Bande refuge en bordure d'une parcelle fauchée



en situation de pâturage, la zone refuge peut être délimitée à l'aide de fils ou filets électrifiés.

Aides

- » Le programme agri-environnemental wallon prévoit des méthodes (MAE) pour subsidier le maintien de prairies à haute valeur biologique et de prairies « naturelles ». Renseignez-vous sur www.natagriwal.be.
- » Dans le cas de milieux rares ou d'un habitat d'espèces, Natagora peut vous aider à la mise en oeuvre d'un projet de restauration ou de conservation des prairies. Prenez contact avec nous : info@natagora.be 081/390.748

En savoir plus - références utiles

- » Goret, T. et Janssens, X. (2014), *Lignes directrices pour la restauration de prairies et pelouses - Proposition de balises dans le cadre des projets LIFE-Nature*, LIFE Prairies bocagères et LIFE Herbages, 26 p.. A télécharger sur : www.lifeprairiesbocageres.eu

**Plus d'information sur le projet LIFE
Prairies bocagères ?**

Contactez Thibaut Goret
081/390.748 thibaut.goret@natagora.be
Site web : www.lifeprairiesbocageres.eu



Cette brochure a été réalisée en 2015 par le Projet LIFE Prairies bocagères, porté par l'asbl Natagora avec le soutien financier de la Commission Européenne.

9 brochures à découvrir !

Le bocage est l'ensemble des petits éléments linéaires ou ponctuels qui diversifient nos paysages agricoles. C'est un système agroforestier qui permet de concilier au mieux productivité et biodiversité, deux objectifs a priori antagonistes, dans nos systèmes agricoles modernes. Les éléments bocagers fournissent toujours de nombreux services et méritent que l'on s'y intéresse de plus près.

Dans le cadre du **LIFE Prairies bocagères**, une série de brochures permet de mieux comprendre l'intérêt de chacune des composantes du bocage tout en proposant des pistes techniques pour les protéger ou les recréer.

Ces brochures sont téléchargeables sur www.lifeprairiesbocageres.eu/brochures

Les haies

Les fossés

*Services
écosystémiques*

Les vergers

*Les chauves-
souris*

*Restauration
de prairies*

Les mares

Fourrages

*Traitements
anti-parasitaires*